

Canada à l'Afrique a totalisé, jusqu'en 1987-1988, environ 4,9 milliards de dollars. En 1987-1988, les principaux pays bénéficiaires ont été le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mali, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Soudan, la Tanzanie, le Zaïre, la Zambie, le Zimbabwe et la Conférence de coordination des pays de l'Afrique australe (qui regroupe l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe).

En Afrique francophone, les efforts de l'ACDI ont porté notamment sur l'irrigation, le forage de puits, la lutte contre l'érosion, le reboisement, l'électrification rurale et le transport ferroviaire, de même que sur la santé, l'éducation et le développement communautaire. En Afrique anglophone, l'aide canadienne vise à subvenir aux besoins des pauvres en milieu rural et à combattre le manque flagrant d'infrastructure. L'accent a été mis sur la production alimentaire et sur l'aménagement rural.

L'aide du Canada à des pays des Amériques s'est élevée à environ 1,35 milliard de dollars en 1987-1988. Dans les Antilles, où l'aide canadienne remonte à 1958, le tourisme est important, et c'est pourquoi les programmes d'aide ont porté, entre autres, sur l'amélioration des aéroports, des moyens de communication et des systèmes de distribution de l'eau. La grande priorité est la création d'emplois, particulièrement dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication. En Amérique latine, où le Canada fournit de l'aide bilatérale depuis 1970, l'accent est mis sur l'aménagement rural. Parmi les pays des Amériques qui reçoivent de l'ACDI des montants importants au chapitre de l'aide de pays à pays, on peut mentionner le Honduras, la Jamaïque, la Guyana, la Colombie, le Pérou et les îles Sous-le-Vent et du Vent.

Par le biais du Programme de partenariat, le Canada apporte son soutien à ses partenaires tant nationaux qu'internationaux. Et c'est par l'intermédiaire de ses partenaires internationaux que le Canada se joint à d'autres pays pour appuyer des initiatives de développement dont l'envergure dépasse la capacité d'un seul pays donateur. Ainsi, le Canada contribue à plus de 60 programmes ou organismes et participe à la formulation de leurs politiques.

Au cours des années 1960, le Canada a fait œuvre de pionnier en octroyant des fonds publics à des organismes non gouvernementaux pour les aider à multiplier leurs efforts. En 1987-1988, environ 250 millions de dollars ont été versés pour financer plus de 4 500 projets réalisés par plusieurs centaines d'organismes non gouvernementaux et d'établissements sociaux. En outre, ces fonds ont

permis de réaliser des projets de développement dans toutes les régions du monde, projets destinés à aider les gens les plus pauvres à utiliser les ressources locales afin d'accroître leur autonomie dans les secteurs de l'alimentation, de la santé et de l'éducation. Les gestionnaires des pays du Tiers Monde ont également eu l'occasion d'apprendre à envisager les problèmes suivant des approches nouvelles, et des groupes canadiens ont pu bénéficier d'une aide pour mener à bien leurs efforts d'éducation populaire au sujet du développement partout au pays.

Parmi les autres contributions financières de l'ACDI en 1987-1988, on compte un montant de 47,5 millions de dollars pour l'aide humanitaire (surtout à l'intention des réfugiés en Afrique et en Asie) et un autre 12 millions de dollars pour des bourses d'études du Canada et du Commonwealth. En 1984, l'ACDI créait une Direction générale de la coopération avec le monde des affaires afin de raffermir les liens entre le programme d'aide et le secteur privé canadien. Son programme de coopération industrielle a nécessité des déboursés de l'ordre de 38,5 millions de dollars en 1987-1988 pour aider les entreprises du Canada et du Tiers Monde à travailler ensemble.

Jusqu'à l'annonce de la nouvelle stratégie d'aide du Canada, déposée à la Chambre des communes le 3 mars 1988, environ la moitié de l'ensemble du programme d'aide du Canada était lié à l'achat de biens et services au Canada. Des biens tels que du matériel devaient avoir un contenu canadien dans une proportion de deux tiers pour être considérés comme étant d'origine canadienne. Environ 80 % du programme d'aide bilatérale entre pays était ainsi lié. Depuis, à l'exclusion de l'aide alimentaire, le Canada a sensiblement assoupli sa politique en matière d'aide liée. Ainsi, dans le cas de l'Afrique sub-saharienne, une proportion allant jusqu'à 50 % de l'aide versée peut être non liée, selon les besoins de chaque pays, et le reste du programme canadien pourra l'être dans une proportion allant jusqu'à 33,3 %. Cela permettra ainsi aux pays en voie de développement d'utiliser, dans la mesure du possible, leurs propres ressources à l'appui des projets de développement.

Le Canada est depuis longtemps l'un des grands fournisseurs mondiaux d'aide alimentaire, aide qui prend surtout la forme de livraisons de blé, de farine et d'huile de colza, par le biais d'organismes d'aide multilatéraux (principalement le Programme alimentaire mondial), d'organismes non gouvernementaux canadiens et d'accords bilatéraux avec des pays bénéficiaires tels que le Bangladesh, la Jamaïque et l'Éthiopie. En 1987-1988,